

Bruxelles, 23 mai 2019

Communiqué de presse

Nouvelle caserne de pompiers chaussée de Mons :
le Gouvernement bruxellois approuve le projet
qui sera complété par un **équipement sportif** ouvert au quartier

Sur proposition conjointe de la Secrétaire d'Etat en charge de la Lutte contre l'incendie et de l'Aide médicale urgente et du Ministre-Président, le Gouvernement bruxellois a approuvé ce jeudi le **projet mixte de développement du site du 409 chaussée de Mons**, entre le canal et la chaussée de Mons à Anderlecht, **pour y construire une nouvelle caserne de pompiers, y relocaliser certains services logistiques du SIAMU et y créer un équipement sportif mutualisé, indépendant de la caserne, à destination du SIAMU et des riverains.**

La Secrétaire d'Etat et le Ministre-président soulignent que « *l'ambition de la Région est de réaliser à cet endroit un équipement permettant, d'une part, aux pompiers de répondre le plus efficacement possible à leurs missions et, d'autre part, de doter le quartier de Cureghem d'un nouvel équipement tourné vers la ville, au bénéfice des habitants et des usagers du quartier. Le projet s'inscrit en effet dans une triple logique :*

***Un** : la modernisation des casernes du SIAMU à l'échelle de la Région bruxelloise pour répondre au mieux aux standards actuels de confort des agents et de durabilité des bâtiments.*

***Deux** : la dynamique de **mixité fonctionnelle** promue par le Plan Canal et la réponse à certains besoins diagnostiqués lors de l'élaboration du Contrat de Rénovation Urbaine.*

***Trois** : la volonté d'optimiser les moyens fonciers et financiers disponibles. »*

Pour concrétiser ce projet, le gouvernement bruxellois confie à la Société d'Aménagement Urbain (SAU) une mission déléguée relative :

- au lancement et à la réalisation des études préalables;
- au lancement et au suivi de la mission d'auteur de projet jusqu'au stade de dépôt de la demande de permis;
- à la définition des montages financiers et juridiques pour les étapes ultérieures (dossier d'adjudication et de travaux).

Le projet de construction neuve porte sur environ 5.600 m² bruts, dont environ 1.000 m² pour l'équipement sportif. Et le budget total (études et travaux) est actuellement estimé à 16,5 millions d'euros TVAC, dont 3 millions pour l'équipement sportif. Les locaux existants seront occupés provisoirement, dans l'attente du projet définitif, par un projet associatif et par le SIAMU.

**Un projet rendu possible par le travail collaboratif
de la Région et des différents acteurs concernés**

Propriété du SIAMU depuis le 7 novembre 2018, le site du 409 chaussée de Mons accueillera la relocalisation du Poste Avancé du Service Incendie (PASI) actuellement situé

au 627 Chaussée de Mons, nécessitant des rénovations très coûteuses. Le futur bâtiment hébergera également des services logistiques actuellement situés à la caserne de l'Etat Major à Hélicopter (labo masques et lingerie) pour en améliorer le confort et l'efficacité tout en libérant des surfaces à l'Hélicopter qui est saturé.

Dès l'acquisition du site, la SAU a été mandatée pour développer un programme correspondant aux besoins du SIAMU et analysant d'éventuelles autres potentialités. Ce programme a été élaboré, sous la tutelle des cabinets de la Secrétaire d'Etat et du Ministre-Président, en collaboration avec le **SIAMU, le Maître Architecte, urban.brussels, perspective.brussels, la commune d'Anderlecht, Bruxelles Mobilité et Bruxelles Environnement.**

Un projet ouvert sur le quartier

La Secrétaire d'Etat et le Ministre-Président expliquent que « *la définition de ce programme est partie d'une rencontre entre les besoins du SIAMU et les besoins du quartier. Elle a conduit à une recherche de mutualisation de surfaces, afin d'optimiser au mieux l'usage du site et des financements publics. Ainsi, outre une salle de fitness privée pour le SIAMU, le projet prévoit une salle de sport de plus grandes dimensions, indépendante de la caserne et accessible à l'usage du quartier et du SIAMU. Le projet témoigne de la volonté des pompiers de créer une caserne ouverte sur la ville et contribuant au redéveloppement du quartier de Cureghem* ».

Contact pour les médias :

Pascal SAC

Responsable de la communication et du marketing territorial

p.sac@sau-msi.brussels

+32 477 252 285

www.sau.brussels